

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses  
**Herausgeber:** Schweizerisches Landesmuseum  
**Band:** 1 (1869-1871)  
**Heft:** 4-3

**Artikel:** Les fouilles de Chézard  
**Autor:** Mandrot, de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-154145>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

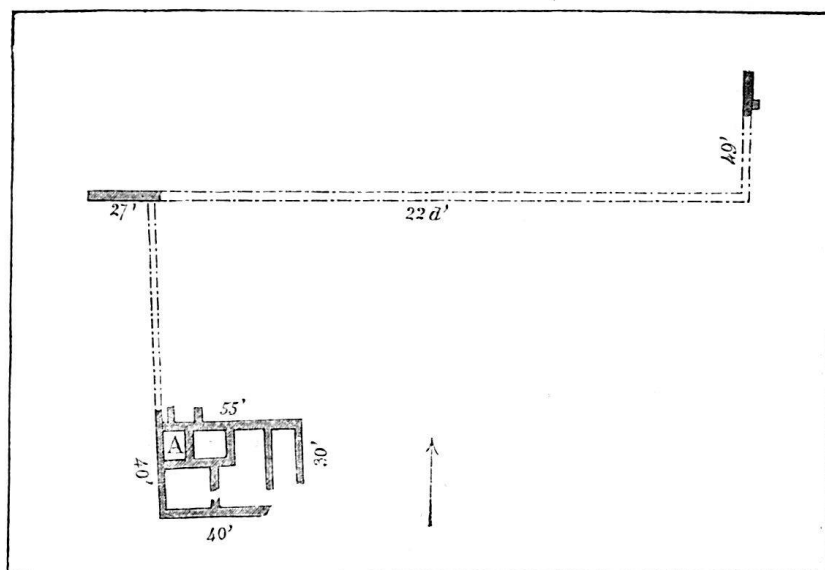
et une largeur de 5 à 6 pieds. D'après l'orientation de ce tronçon, la voie devait se diriger vers Jougnes par Balaigues et le lieu dit fosses de César ou château de César. En enlevant les pavés et nettoyant son champ, Roy y a recueilli deux monnaies en bronze, l'une fruste, l'autre de Marc-Aurèle et un fragment de fourreau de bronze. On retrouve les traces d'un second embranchement dans les bois qui dominant Vuitebœuf. Ici la voie est en partie taillée dans le roc; elle a 4 à 5 pieds de large et porte dans les livres cadastraux le nom de chemin des Romains. Ce chemin franchit le Jura au-dessus de la gorge de Covatane dans la direction du château de Ste-Croix (ancienne ruine romaine) et de Pontarlier. (Ariorica?).

Il existe encore un autre débris de route antique au-dessus de St-Blaise (Ct. de Neuchâtel) sur les dernières pentes de Chaumont. Les pavés de cette route sont restés intacts sur une longueur de plusieurs mètres.

De nouvelles découvertes permettront peut-être de déterminer plus tard le parcours de ces différentes voies, mais aujourd'hui les lacunes sont trop grandes et ce serait faire une œuvre inutile et fantastique de prétendre indiquer la direction de ces chemins en prenant comme seuls points de repère les quelques ruines romaines qu'on rencontre au pied du Jura, car on sait que les ingénieurs romains construisaient leurs grandes voies autant que possible en ligne droite sans se préoccuper des villages et bourgs de peu d'importance. Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons que la grande voie de l'Estraz, allant d'Entreroche à Yverdon, et qui figure dans la carte de Peutinger, longeait le marais en laissant Urba à quelque distance au-dessus d'elle. de BONSTETTEN.

## 100.

## Les fouilles de Chézard.



Il y a à peu près un an qu'un propriétaire du Grand Chézard au val de Ruz, Mr. Denis Tripet, vint m'annoncer, qu'il était disposé à faire des fouilles dans un

champ qu'il possède en dessous du village sus mentionné, dans un lieu où la tradition plaçait le château de Baccontour.

Ce lieu n'était point inconnu aux archéologues, on y avait déterré au commencement de ce siècle des tuiles, et surtout des tuyaux en plomb, dont la matière avait servi à fondre des balles pour tirer à la cible.

Mr. Otz, directeur du cadastre, ayant été sur les lieux avait constaté, que les tuiles trouvées dans cette localité, étaient des tuiles romaines; on pouvoit donc être assuré que des fouilles, exécutées sur ce point, donneraient un résultat intéressant.

La chose était d'autant plus certaine que Mr. Tripet apportait lorsqu'il me fit sa visite, une fort belle tuile romaine parfaitement conservée et m'assura, qu'on en trouvait encore beaucoup de semblables.

Les propositions de Mr. Tripet furent acceptées, et plus tard la société d'histoire du canton de Neuchâtel vota une somme de 200 frs., afin de couvrir les frais de cette exploration. Elle nomma de plus Mr. le professeur Desor, et l'auteur de cette notice, pour diriger les fouilles.

Les ruines près de Chézard sont situées à 5 minutes au Sud-Ouest de ce village, sur un mamelon en forme de terrasse qui se trouve à droite de l'ancien chemin qui conduisait de Fontaines à Chézard, 100 à 150 pas après le coude qu'il fait pour entrer dans le dit village. Un poirier sauvage, qui a cru à l'angle principal des ruines en désigne parfaitement la place.

La tradition, et les historiens du pays sont d'accord pour dire qu'un chemin romain, peut être même plus ancien suivait le pied de la chaîne de Tête de Ran depuis Rochefort au Paquier, et conduisait au Vallon de St.-Imier, il est donc naturel de trouver soit sur le dit chemin soit à proximité, des traces de la civilisation des romains. C'est bien aussi dans des positions semblables, que se trouvent, en tous pays, les restes des habitations de cette époque si intéressante.

Les ruines de Chézard ne sont pas apparentes, on ne les voit que lorsqu'on est sur place, car il n'y a plus que les fondements d'un bâtiment assez considérable, et dont les restes présentent des matériaux assez bien travaillés et assez choisis pour en laisser conclure, que l'habitation romaine, dont on a les restes sous les yeux, était celle d'un propriétaire à son aise. Nous n'osons par dire riche, parceque en nôtre qualité de tard venus, nous n'avons pas trouvé des objets de grande valeur, néanmoins ce que nous avons recueilli, nous autorise à soutenir, que les fondements que nous avons mis au jour, sont ceux d'une villa romaine, dont le propriétaire était dans l'aisance. Le lecteur pourra aisément s'en convaincre lorsque nous lui dirons, que l'on trouve dans les débris un grand nombre de plaques, et de fragments de marbre du pays, et même des morceaux de marbre d'Italie, que l'on a trouvés dans ces ruines les restes d'un bain dallé en marbre indigène, et dont les parois étaient revêtues du même marbre à la hauteur de 56 centimètres. Ce revêtement se composait de plaques de 56 centimètres de haut, de 14 cent. de large, et de 3 cent. d'épaisseur. Les parois supérieures de cette chambre de bain étaient peintes à fresque, en bleu et en rouge, puis aussi en brun sur fond blanc. Comme les fragments de cette peinture sont de petite dimension, il est impossible de dire, si elle représentait des dessins quelconques; les fragments de couleur brune peuvent faire supposer des espèces d'arabesques.

De petits cubes en pierre calcaire se trouvent en grand nombre dans les débris, ils sont tous de même couleur celle de la pierre naturelle (calcaire), et faisaient partie d'un pavé à la mosaïque, qui d'après ces matériaux devait être très-simple; toutefois la mosaïque la plus simple indique toujours un certain luxe, et une position au-dessus de la moyenne.

Les débris de poterie sont nombreux, mais de peu de valeur, sauf un morceau de vase recouvert d'un vernis brunâtre lequel paraît comme semé de paillettes d'or. Ce morceau curieux est pour le moment entre les mains de notre collègue Mr. Célestin Nicolet de la Chaux-de-Fonds.

En fait de trouvailles, une des plus intéressantes est celle de deux pierres d'une meule à bras, ajoutons à cela quelques fragments des tuyaux en plomb, qui amenaient dans la chambre de bains l'eau d'une source située sur le territoire de Cernier, et qui maintenant va grossir le ruisseau qui passe au midi des ruines. Une des pièces de la maison contenait les restes d'un hypocauste; et toutes ces pièces étaient établies sur un fond de béton, formé de briques, pilées et de mortier; ce béton est plus dur que la pierre.

Il ne faut pas s'étonner si les trouvailles n'ont pas été plus riches et plus abondantes; il y a des siècles, que la villa de Chézard a été fouillée dans tous les sens, et ceux qui y trouvèrent soit des monnaies romaines, soit des objets de valeur, se gardèrent bien d'en parler, de vagues traditions parlent de monnaies d'or et d'ornements de même métal, ces traditions peuvent être vraies, mais nous n'avons aucun moyen de les contrôler.

Les environs de la villa de Chézard étaient habités de la même manière que cette localité, car un poinçon d'un joli travail fut trouvé il y a plusieurs années en creusant les fondements d'une maison au village de Cernier. Le dit poinçon montre que cette localité était occupée par des hommes sachant écrire, ce qui indique une position sociale supérieure. Le propriétaire de cet objet Mr. Veuve, sellier, à Cernier, en a fait don au Musée de Neuchâtel.

C'est aussi dans ce Musée que seront réunies toutes les pièces remarquables trouvées dans les fouilles dont nous venons de parler, et cela d'après une décision de la société d'Histoire.

La villa près de Chézard, était-elle une propriété particulière, ou bien l'habitation d'un officier romain chargé de surveiller une communication assez importante puisque le chemin de Rochefort au Paquier reliait aussi la grande voie romaine d'Ariorica (Pontarlier) à Aventicum (Avenches) avec celle qui passait par Pierre Pertuis? Ces hypothèses peuvent être admises, mais comme hypothèses seulement, elles n'ont pas même une grande valeur. L'essentiel c'est que les fouilles de Chézard démontrent, qu'au Val de Ruz du temps des Romains, il y avait des constructions de luxe, et par conséquent une culture développée. Des traces de même nature se retrouvent près de Villiers, et près de Saules, espérons qu'il sera possible de les explorer comme on l'a fait à Chézard.

Au lieu d'une description des ruines, nous donnons une carte des environs de Chézard, et un plan des fouilles. Ces dernières qui ne sont pas terminées, font supposer qu'outre la maison principale, que nous avons fouillée, il y avait autour d'elle

un vaste enclos formé par une muraille dont on retrouve les fondements, et qui contenait d'autres bâtiments.

En terminant cette notice nous devons remercier les propriétaires des champs voisins de celui de Mr. Tripet, qui pour la plupart ont montré beaucoup de complaisance pour faciliter nos recherches. Nous regrettons de ne pas pouvoir adresser ce remerciement à tous les voisins, mais cela se modifiera, nous l'espérons, car enfin nos fouilles ne nuisent à personne, et elles intéressent certainement un grand nombre de personnes, et cela surtout au Val de Ruz.

*Neuchâtel*, en avril 1871.

de MANDROT, Colonel fédéral.

---

## 101.

### Tours d'observation et railways antiques dans le Jura bernois.

Le Nro. 2 de l'Indicateur d'antiquités suisses de cette année renferme un mémoire sur les tours d'observation de la rive gauche du Rhin entre le lac de Constance et Bâle par Mr. Ferd. Keller, qui confirme les nombreux rapports que j'ai déjà publiés dans les Monuments de l'ancien évêché de Bâle, volumes Mont-Terrible, Topographie du Jura oriental à l'époque celtique et romaine, Mémoire de la société jurassienne d'émulation, 1864. Indicateur 1869, Mémoire de la société pour les monuments d'Alsace, 1870, etc. etc. Les plans et profils, qui accompagnent mes notices, offrent la plus parfaite analogie avec ce que vient de publier Mr. Keller. Tout concourt à prouver que les Romains ont non seulement fortifié la rive gauche du Rhin, mais encore le Jura qui venait s'appuyer au fleuve près de Bâle. A cet effet ils ont multiplié les postes militaires, et en beaucoup de lieux, ils n'ont élevé que des tours en bois, avec des fortifications offrant plus au moins de relief, selon les circonstances locales et l'importance du site. Les tours en pierres n'étaient pas toutes bâties en beau romain, comme l'a fort bien observé Mr. Keller. On était souvent pressé de construire et l'on s'est servi des matériaux trouvés sur place et que fournissait ordinairement le creusage des fossés dans le roc, ce qui donnait de véritables carrières.

Ce sont ces tours qui ont servi de noyau et aussi de modèles aux premiers châteaux du moyen âge, ainsi que nous avons pu le constater en écrivant l'histoire et faisant les plans des châteaux de l'ancien évêché de Bâle. (Manuscrit de plus de deux milles pages et de mille planches).

Un mémoire publié en 1869 par Mr. Caillemer, professeur de droit à la faculté de Grenoble, sur les railways ou chemins à rainure dans l'antiquité grecque, est venu confirmer mes découvertes de voies pareilles faites en divers lieux du Jura et tout particulièrement sur le passage de l'antique voie d'Aventicum à Raurica par Pierre-Pertuis. Mr. Caillemer prouve l'existence dans l'ancienne Grèce de ces voies étroites taillées dans le roc, n'offrant de place que pour un char, et obligeant de rétrograder ou de s'écarter avec plus ou moins de difficulté quand on se rencontrait dans ces chemins. Il fournit un grand nombre de citations prouvant les embarras